

# L'interdiction des mines antipersonnel prend effet pour quarante pays

## Partage international n° [128](#) - Avril 1999

Le 1<sup>er</sup> mars, le traité des Nations unies sur l'interdiction des mines antipersonnel a pris effet pour les 40 pays qui l'ont ratifié. Ce traité, connu sous le nom de Convention d'Ottawa, est devenu une loi internationale en l'espace de seulement neuf mois, un temps record. A ce jour, plus de 90 pays supplémentaires ont signé le traité et s'apprêtent à le ratifier. Cependant, ce n'est le cas ni de la Russie, ni de la Chine, ni des Etats-Unis. (*Atlantic Monthly*, E.-U.)

Le 22 février dernier, le secrétaire à la Défense du

Royaume-Uni, George Robertson, a annoncé à la Chambre des Communes que l'armée britannique avait détruit toutes ses mines antipersonnel, quatre ans avant le délai fixé par la Convention d'Ottawa.

Date des faits : 1 mars 1999

**Sources** : Westminster, BBC2tv, G.-B.

**Thématiques** : [environnement](#), [politique](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)